

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** SONAX Chiffonnettes de nettoyante rénovateur peinture**Code du produit:** 04124000**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)**Emploi de la substance / de la préparation** entretien auto**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

SONAX GmbH

Münchener Straße 75

D-86633 Neuburg (Donau)

Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits

E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + +49 (0) 8431 53 217

1.4 Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.**2.2 Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Conseils de prudence** P102 Tenir hors de portée des enfants.**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Description:** Chiffon, imprégné d'une solution aqueuse de tensides à base d'alcool**Composants dangereux:**

Agent de saturation

CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35-xxxx	1-méthoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	5 - <10%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	1 - <3%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface anioniques	<5%
parfums, methylisothiazolinone, iodopropynyl butylcarbamate	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoyante rénovateur peinture

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VME (France)	Valeur momentané: 375 mg/m ³ , 100 ppm
	Valeur à long terme: 188 mg/m ³ , 50 ppm
	risque de pénétration percutanée

(suite page 3)

Date d'impression : 17.07.2018

Numéro de version 1.00

Révision: 12.10.2016

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoiyante rénovateur peinture

(suite de la page 2)

IOELV (EU)	Valeur momentanée: 568 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 375 mg/m ³ , 100 ppm Peau
------------	--

CAS: 64-17-5 éthanol

VME (France)	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
--------------	--

Informations relatives à la réglementation VME (France): ED 984, 07.2012

DNEL
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	DNEL	3,3 mg/kg (consumer) (long-term / systemic effects)
Dermique	DNEL	18,1 mg/kg (consumer) (long-term / systemic effects) 50,6 mg/kg (worker) (long-term / systemic effects)
Inhalatoire	DNEL	43,9 mg/m ³ (consumer) (long-term / systemic effects) 553,5 mg/m ³ (worker) (short-term / local effects) 369 mg/m ³ (worker) (long-term / systemic effects)

CAS: 64-17-5 éthanol

Oral	DNEL	87 mg/kg (consumer) (long-term exposure - systemic effects)
Dermique	DNEL	206 mg/kg bw/day (consumer) (long-term exposure - systemic effects) 343 mg/kg bw/day (worker) (long-term exposure - systemic effects)
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m ³ (consumer) (acute short-term exposure - local effects) 1900 mg/m ³ (worker) (acute short-term exposure - local effects) 114 mg/m ³ (consumer) (long-term exposure - systemic effects) 950 mg/m ³ (worker) (long-term exposure - systemic effects)

PNEC
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

PNEC	100 mg/l (STP) 100 mg/l (water (intermittent release)) 10 mg/l (water (fresh water)) 1 mg/l (water (sea water))
PNEC	2,47 mg/kg (gro) 41,6 mg/kg (sediment (fresh water)) 4,17 mg/kg (sediment (sea water))

CAS: 64-17-5 éthanol

PNEC	0,96 mg/l (water (fresh water)) 0,79 mg/l (water (sea water))
PNEC	3,6 mg/kg (sediment (fresh water)) 2,9 mg/kg (sediment (sea water)) 0,63 mg/kg (soil)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Équipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Pas nécessaire.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

FR

(suite page 4)

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoiyante rénovateur peinture

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:

Solide

Couleur:

Blanc

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:

7,0 - 8,0

(Données sur le principe actif)

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

78 - 120 °C

(Données sur le principe actif)

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non déterminé.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité à 20 °C:

0,99 - 1,00 g/cm³

(Données sur le principe actif)

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Taux d'évaporation:

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Viscosité:

Temps d'écoulement à 20 °C

10 - 15 s (DIN EN ISO 2431/4mm)

(Données sur le principe actif)

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoyante rénovateur peinture

(suite de la page 4)

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	LD50	4016 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC0 / 6h	>7000 ppm (rat)

CAS: 64-17-5 éthanol

Oral	LD50	5560 mg/kg (guinea pig) 3450 mg/kg (souris) 7060 mg/kg (rat) 6300 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4d	20000 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aquatique:

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

LC50 / 96h	>6800 mg/l (Leuciscus idus) (DIN38412)
LC50 / 48h	23300 mg/l (Daphnia magna)
EC50	>1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (7d)
EC50/3h	>1000 mg/l (Bel) (OECD 209)

CAS: 64-17-5 éthanol

LC50 / 48h	8140 mg/l (Leuciscus idus)
LC50 / 24h	>100 mg/l (Daphnia magna)
EC5 / 16h	6500 mg/l (Pseudomonas putida)
EC50 / 48h	9268 mg/l (Daphnia magna)

(suite page 6)

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoiyante rénovateur peinture

(suite de la page 5)

12.2 Persistance et dégradabilité
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Biodegradation 90 - 100 % (OECD 301E)

12.3 Potentiel de bioaccumulation
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

log Kow -0,43 log Kow (25 °C)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:
Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

1) Elimination/ produit

2) Elimination / emballage non nettoyé

20 03 01 déchets municipaux en mélange

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR, ADN, IMDG, IATA
Classe néant

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:
Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Prescriptions nationales:
Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

(suite page 7)

Date d'impression : 17.07.2018

Numéro de version 1.00

Révision: 12.10.2016

Nom du produit: SONAX Chiffonnettes de nettoiyante rénovateur peinture**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée. (suite de la page 6)**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3